



LETTRE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 150 – Printemps 2003

Editorial

Les réseaux FNC-ONCFS sont sur la bonne voie en général, SAGIR aussi en particulier. Depuis la signature de l'accord cadre entre la FNC et l'ONCFS le 06 janvier 2003, le "calage" de notre réseau a progressé. La prochaine lettre SAGIR devrait ainsi comporter les listes des interlocuteurs techniques départementaux (itd, ex correspondants SAGIR) FDC et SD de chaque département ainsi que leurs contacts.

La propriété des données est aussi un sujet qui avance : L'accès aux données est un point sensible ; en effet, une donnée publique concernant l'environnement doit être accessible à tous selon la réglementation européenne. En ce qui concerne SAGIR, le cofinancement des analyses étant assuré par les Fédérations Départementales de Chasseurs (FDC), on considère les données brutes comme privées, et donc non soumises à cette obligation d'accès libre. Si d'aventure, la mise à disposition de données brutes SAGIR devenait nécessaire, un modèle de convention a été élaboré par la FNC et l'ONCFS. Cette mise à disposition serait gratuite ou payante. La convention serait à signer par le président de la FDC ou FRC concernée, le président de la FNC et le Directeur général de l'ONCFS.

Les données traitées sont-elles accessibles à tous ? Oui car c'est l'un des objectifs même des réseaux et car elles sont plus faciles à comprendre (vulgarisation) et évitent toutes les erreurs que le retraitement de données brutes, par des personnes qui ne connaissent pas bien l'organisation de la base de données, peut induire.

Ces données traitées ne peuvent pas être publiées sans la mention "données issues du réseau SAGIR ONCFS/FNC".

Enfin, le nerf de la guerre : les moyens financiers. Même si le nombre d'itd est double de celui des ex correspondants du réseau, il n'existe pas de moyens supplémentaires à l'exception de la mise à disposition payante de données brutes ou de données spécialement retraitées.

Hors coûts salariaux dans les départements (dans les FDC et les SD) et coûts de fonctionnement de véhicules pour la collecte des échantillons (difficile à évaluer), les coûts actuels du réseau se répartissent ainsi :

- 40 % FDC, principalement consommés par le paiement des analyses réalisées dans les laboratoires départementaux d'analyses/laboratoires vétérinaires départementaux (LDA/LVD) ;
- 40 % ONCFS, principalement utilisés sous forme de conventions établies avec l'AFSSA de Nancy, l'ENVL ou l'URCA et en coûts salariaux ;
- 20 % à la charge des Conseils Généraux (certains subventionnent les analyses SAGIR de façon importante), de l'AFSSA de Nancy qui complète largement la convention avec l'ONCFS et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales.

Avant la lecture de la suite de la lettre, un dernier mot vous demandant de rester attentif à la peste porcine classique du sanglier dans le nord-est, aux pestiviroses des ongulés dans le sud-ouest, à la tuberculose bovine partout.

Vie du réseau

Comme indiqué plus haut, la prochaine lettre SAGIR devrait comporter les listes des itd FDC et SD pour chaque département ainsi que leurs contacts.

Une proposition issue de l'usage de la science des risques

Sachant que seule la connaissance des dangers officiellement qualifiés peut permettre de mettre en place des plans de gestion de risques, il est proposé que lors de la décision administrative d'attribution de plans de chasse, qui entraîne de fait le droit d'appropriation de consommation ou de vente, il soit indiqué pour la zone et le gibier concernés les problèmes sanitaires et/ou toxiques qualifiés.

Un exemple toxique : en cas de chasse sur des zones où la teneur en plomb du sol et aussi des sources alimentaires d'un gibier sont anormales, le gestionnaire de la chasse devrait avoir officiellement connaissance de cet état en recevant le plan de chasse.

Ceci signifierait que l'ensemble des services placés sous l'autorité du Préfet indique les dangers dont ils ont officiellement connaissance aux acteurs qui assument leurs responsabilités aussi bien pour eux-mêmes, que pour leurs familles, leurs hôtes ou leurs clients.

S'il a souvent été écrit qu'en élevage industriel les maladies avaient pour cause les conditions de vie, il semble qu'en bien des lieux, les animaux libres sont exposés à des dangers qualifiés ou qualifiables. De là à se poser ces questions :

- L'épidémie de P.P.C. qui a coûté et coûte en Europe aussi cher et au monde de la chasse et au monde de l'élevage, aurait-elle eu la même expression si les forêts et les animaux n'avaient pas eu ces problèmes ?
- Quid de l'état des lieux des plans de gestion des risques toxiques pour les gibiers en France et en Europe des 15 et bientôt des 25 ?

Les propos de l'auteur n'engagent pas l'ONCFS.

Dr Bertrand CARLIER, Vétérinaire.

Contact :
18, avenue des Eparges
55100 VERDUN

Le mot du laboratoire centralisateur

Trois mots de l'AFSSA Nancy pour cette lettre, le premier qui concerne une souchothèque de bactéries, le second est un message aux itd dans le cadre de la préparation du bilan et le troisième qui complète les informations de la lettre passée en matière d'échinococcose alvéolaire

Souchothèque de bactéries au Laboratoire de Touraine (37)

Le Laboratoire de Touraine (37) possède une souchothèque depuis 1998. Elle contient principalement des souches animales issues d'autopsies, mais aussi quelques souches d'origine alimentaire. Les bactéries ainsi conservées sont très variées : les plus nombreuses sont salmonelles, pasteurelles, *Actinobacillus*, *Francisella tularensis*, *Streptococcus suis*, *Listeria*, *Escherichia coli* pathogènes d'origine porcine, aviaire, cunicole, *Campylobacter*, *Corynebacterium*, mais de nombreuses autres bactéries sont également conservées. Le nombre de souches conservées dépasse les 1000. Les colonies sont mises en suspension avec une concentration maximale puis fixées sur des cryobilles qui sont ensuite stockées à -70°C. En cas de demande, une cryobille par souche sera envoyée, elle permettra la remise en culture de la souche par le laboratoire destinataire. Le laboratoire de Touraine tient ces souches à disposition pour alimenter la recherche.

Cette souchothèque est complémentaire de la sérothèque faune sauvage stockée à l'AFSSA Nancy, qui comporte des sérums de diverses espèces (mammifères principalement : sangliers, chevreuils, cerfs, chamois et isards, lièvres, renards, divers rongeurs, mustélidés, mais aussi divers rapaces) et qui a été débutée il y a environ 20 ans. L'ensemble des sérums est conservé à -30°C et est disponible pour alimenter des programmes d'étude.

Message pour les interlocuteurs techniques départementaux:

La préparation du bilan des animaux trouvés en 2002 commence: la première étape est de vérifier avec chacun d'entre vous que la totalité des fiches SAGIR et des résultats d'analyses (autopsies + résultats complémentaires) nous est bien parvenue, et d'éclaircir l'origine de certains résultats partiels qui sont arrivés (fiche SAGIR sans compte rendu d'autopsie, autopsie sans fiche SAGIR ou résultats complémentaires); la seconde est de compléter la base avec toutes les données que vous me renverrez suite à cette vérification; la troisième est de préparer et rédiger le bilan et bien sûr, la dernière étape, après ajout de la partie toxicologique préparée par le Dr BERNY, est l'envoi à l'ONCFS.

L'an passé, j'avais contacté chacun par téléphone, et cela avait pris un temps considérable... alors cette année, cette vérification se fera par courrier. Vous recevrez – fin mai début juin si tout va bien – un courrier postal, avec un tableau listant les animaux trouvés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2002 dans votre département (sauf pour les interlocuteurs techniques départementaux qui nous font parvenir une copie des relevés bimensuels régulièrement), et le cas échéant, la liste des résultats manquants ou incomplets. Il est donc possible que certains ne reçoivent aucun courrier, si les résultats reçus ici coïncident avec vos relevés et si aucune anomalie ne s'est présentée.

Ce qui serait optimal, ce serait de renvoyer vos réponses courant juin, de sorte que je complète la base et prépare le bilan en juillet/août.

Cet échange par courrier n'est pas incompatible avec un appel, bien entendu! En cas de besoin, n'hésitez pas à appeler au 03.83.29.89.50, je reste à votre disposition.

Suite de l'article sur l'échinococcose

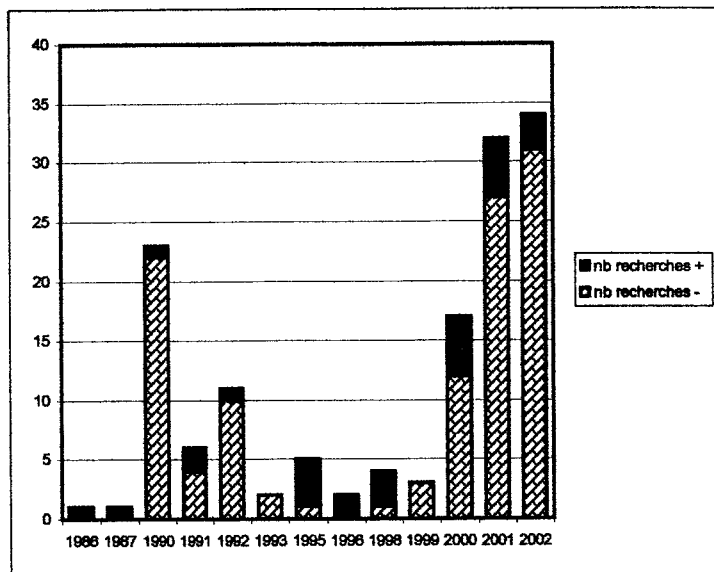
Vous êtes nombreux à avoir été captivés par l'article sur l'échinococcose dans le précédent numéro. Afin d'alimenter votre curiosité, voici quelques informations complémentaires sur les données contenues dans la base informatique: depuis 1986, 141 résultats de laboratoire mentionnent une recherche d'échinocoque, dont 107 sur des animaux SAGIR et 34 sur des

animaux autres (dont 26 renards provenant de Seine et Marne).

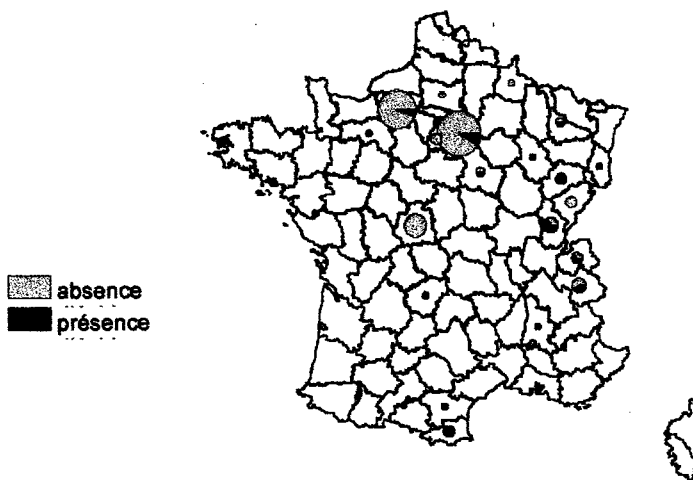
Ces résultats ont été présentés en poster au Symposium « Actualités sur les Zoonoses » à Tours.

nombre recherches d'échinococcose au cours du temps dans la base SAGIR

Le pic de 1990-1992 est attribuable à la Seine et Marne, les nombreuses analyses de 2000-2001 sont originaires de divers départements dont l'Indre, celles de 2002 essentiellement de l'Eure.



Intensité de recherche d'échinococcose dans la base SAGIR de 1986 à 2002



Cette carte est établie en fonction du département où l'animal a été découvert, et non en fonction du Laboratoire qui a pratiqué l'analyse.

Cas d'échinococcose identifiés dans la base SAGIR de 1986 à 2002

Espèce	Nb animaux touchés	Agent étiologique
CHEVREUIL	2	<i>E. granulosus</i>
MARMOTTE	1	<i>E. multilocularis</i>
RENARD	4	<i>E. multilocularis</i>
CASTOR	2	<i>Echinococcus sp.</i>
CHAMOIS	1	<i>Echinococcus sp.</i>
CHEVREUIL	3	<i>Echinococcus sp.</i>
ISARD	3	<i>Echinococcus sp.</i>
LYNX	1	<i>Echinococcus sp.</i>
MARMOTTE	1	<i>Echinococcus sp.</i>
RENARD	7	<i>Echinococcus sp.</i>
SANGLIER	3	<i>Echinococcus sp.</i>

Le beau son Lyonnais

la chronique des laboratoires de référence du réseau
SAGIR à l'ENM Lyon

Bilan des analyses toxicologiques réalisées sur la faune sauvage en 2002

Conclusion extraite du bilan 2002 avant publication.

Le bilan annuel d'activité du 01/01/02 au 31/12/02 permet de constater les faits suivants :

- Une diminution nette des demandes d'analyses avec cependant un maintien à un haut niveau du nombre d'envois pour suspicion d'intoxication. La diminution observée est liée à l'absence d'envois pour recherche d'anticoagulants ;
- Une participation active de la plupart des régions de France aux recherches toxicologiques ;
- La constance de certains résultats : intoxications malveillantes sur prédateurs, intoxications d'oiseaux par ingestion de semences traitées etc. ;
- Les cas d'intoxication faisant suite à une utilisation malveillante sont en recrudescence, ce qui est la principale nouveauté en 2002. Un manque de données sur les circonstances d'intoxication est visible néanmoins avec la nette diminution des envois de fiches SAGIR. Il paraît nécessaire de rappeler à tous les partenaires du réseau l'importance de la collecte des données de terrain pour faciliter l'orientation du diagnostic.

Philippe BERNY, maître de conférence
Pharmacie – Toxicologie

Contact :
Ecole nationale vétérinaire de Lyon
B.P. 83 – 69280 MARCY-L'ÉTOILE

Stage sur le diagnostic d'échinococcose à Nancy :

L'AFSSA Nancy organise un stage technique de 2 jours pour les Laboratoires sur le diagnostic d'échinococcose : recherche de la phase adulte du parasite chez le Renard roux. Ce stage se déroulera à Malzéville, Domaine de Pixérécourt, dans la semaine du 29 septembre au 3 octobre. Les agents intéressés peuvent se manifester au 03.83.29.89.50., si possible avant fin juin.

Marie-Eve TERRIER, Centralisatrice SAGIR AFSSA-Nancy

Pour de plus amples informations :

- sur un protocole de récolte de fèces sur le terrain et les risques pour les gens de terrain : Entente de lutte contre la Rage et les Zoonoses (ERZ), Frantz CATARELLI, tél. : 03.83.29.07.79
- sur le risque en laboratoire : AFSSA site de Nancy, Denis AUGOT et Jean-Marc BOUCHER, tél. : 03.83.29.89.50 (procédure complète de 2 pages disponible sur demande) ;
- sur les cas diagnostiqués par SAGIR : AFSSA site de Nancy, Marie-Eve TERRIER, 03.83.29.89.50.

Autres nouvelles du renard :

Un parasite oculaire détecté chez le renard roux en Italie

Thelazia callipaeda est un nématode de la famille des Spiruridés de 5 à 10 millimètres de longueur vivant des les cils de sac conjonctivaux des carnivores domestiques et sauvages, et des lagomorphes. Il est endémique dans le Sud-Est asiatique où il est décrit également chez l'homme. Une récente étude menée dans la région italienne du Piémont sur le renard roux a montré que 2 à 7% des animaux examinés (n = 903) étaient infestés.

Il serait intéressant de savoir si les populations vulpines françaises sont infestées par ce parasite.

A cette fin, nous attirons l'attention des laboratoires vétérinaires accueillant des renards dans le cadre du réseau pour qu'ils examinent attentivement les cils de sac conjonctivaux de ces animaux à la recherche de petits vers ronds visibles à l'œil nu.

Dr Jean HARS, ISPV

**Responsable des maladies partagées faune sauvage-faune domestique et des zoonoses à l'Unité sanitaire de la faune ;
Chargé des relations publiques du GEEFSM (Groupe d'Etude sur l'Ecopathologie de la Faune Sauvage de Montagne).**

Autres nouvelles en matière de parasitologie :

Pathologie des galliformes de montagne

L'analyse en 2001 et 2002 de 3 tractus digestifs de la perdrix bartavelle sur la commune de la Cluse en Dévoluy a fait apparaître que ces oiseaux étaient très parasités.

Ils présentent le plus fort taux d'infestation jamais rencontré en 15 ans de recherche sur plus de 250 oiseaux.

Les parasites en question sont de gros vers ronds appelés Ascarididae compars qui parasitent l'intestin grêle.

En conséquence, la fédération a décidé de mettre en place un suivi sanitaire qui aura pour but principal : de déterminer si ses infestations massives sont des cas isolés ou si la population est soumise à une forte pression parasitaire.

De telles infestations pourraient avoir une influence sur la dynamique de la population en diminuant les capacités de reproduction des femelles et en abaissant le taux de survie des jeunes.

Le protocole de suivi est basé sur 3 méthodes :

- la récupération et l'autopsie des cadavres
- l'analyse parasitologique de tractus digestifs
- Et l'analyse coproscopique de fientes fraîches.

Pierre-Frédéric GALVIN, itd 05, FDC 05, en collaboration avec le Dr Eric BELLEAU, Vétérinaire

Chevreaux infestés par le "varon"

La direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Var nous a transmis les résultats des bilans du plan de chasse au chevreuil. Pour cette saison, des animaux étaient encore infestés par *Hypoderma Diana* ("varon").

- 28 cas pour la campagne 2000/2001 avec un plan de chasse de 145 têtes ;
- 20 cas pour la campagne 2001/2002 avec un plan de chasse de 165 têtes ;
- 32 cas pour la campagne 2002/2003 avec un plan de chasse de 213 têtes.

Les 32 cas de cette saison, soit 17 brocards et 15 chevrettes, ont été recensés sur les secteurs de Canjuers et de Trigance.

Source : Jeanine MAHEUX, DDAF du Var.

Le coin des interlocuteurs techniques départementaux

Tour de France des empoisonnements

Lièvres et corneilles dans l'Eure (27)

Sept morts dues aux intoxications signalées dans les relevés bimestriels de janvier à avril dont :

- Quatre lièvres aux anticoagulants HPTLC (bromadiolone) à une concentration de 1,8 µg/g, 5,3 µg/g, 2,4 µg/g et 10 µg/g ;
- Un lièvre aux anticoagulants HPTLC (bromadiolone) à une concentration 10 µg/g plus EBHS positive ;
- Un lièvre et deux corneilles aux inhibiteurs des cholinestérases (organophosphorés ou carbamates) (Mévinphos).

Source : Didier GUILBERT, I.T.D. SAGIR 27.

Renards dans le Jura (39)

Département dans lequel on lutte contre les campagnols terrestres avec, entre-autres, de la bromadiolone, trois analyses de renards, sur l'année 2002, ont mis en évidence ce toxique :

- En février, une jeune femelle (13,6 µg/g) ;
- En avril, une femelle (3 µg/g – caillots dans le cœur) ;
- En mai, une jeune femelle (5 µg/g).

Par rapport à 2001, le nombre de renards analysés est en net recul (8 en 2002 par rapport à 19 en 2001) probablement en raison d'une diminution des suspicions d'intoxication à la bromadiolone.

A signaler aussi qu'aucun cadavre de rapace n'a été apporté au LDA en 2002. Là, également, cela peut s'expliquer par l'éloignement des problèmes liés aux traitements à la bromadiolone, probablement dû au fait que les modalités de traitement ont été améliorées (arrêt des traitements en zone de haute densité en campagnols).

Source : Adrien BAUER, I.T.D. SAGIR 39.

Cocktail dans le Cantal (15)

Bromadiolone et de chlorophacinone (raticides anticoagulants) ont été détectés lors de l'analyse de deux foies de lièvre :

Foie 1 : bromadiolone 1,4 µg/g – chlorophacinone 1,8 µg/g.

Foie 2 : bromadiolone 3,2 µg/g – chlorophacinone 4,3 µg/g).

En présence d'hémorragies, la quantité de bromadiolone et de chlorophacinone retrouvée permet de confirmer une intoxication.

La présence simultanée de deux molécules raticides est exceptionnelle. Elle peut provenir de la conjonction de traitements de lutte collective (bromadiolone) et individuelle (chlorophacinone).

Source : Jean NICOLAUDIE, I.T.D. SAGIR 15.

Des mélanges aussi dans le Doubs (25)

Inhibiteurs des cholinestérases (organophosphorés ou carbamates) et bromadiolone (4,8 µg/g) sont à l'origine de la mort de trois buses variables.

Source : Michel ORDINAIRE, I.T.D. SAGIR 25.

Cyanure dans le Drôme (26)

L'analyse d'un faon de cerf, en février 2003, à mis en évidence des traces de cyanure.

Source : Philippe DOUVRE, I.T.D. SAGIR 26.

« Un bon empoisonnement » en Meurthe-et-Moselle (54)

Sur la commune de Bertrichamps, deux buses variables, un renard et également trois chiens sont morts d'une intoxication aux inhibiteurs des cholinestérases (relevé bimestriel janvier-février 2003).

Source : Olivier CHAIGNEAU, I.T.D. SAGIR 54.

Métaldéhyde dans les Bouches-du-Rhône (13)

Cette fois le poison incriminé est un anti-limaces (métaldéhyde) et le consommateur, un sanglier.

Source : Pierre GALVAND, I.T.D. SAGIR 13.

**Appâts :
dans l'Yonne (89)**

L'analyse d'un premier appât, des boulettes de viande farcies de petits grains bleus, a révélé la présence de Carbofuran (inhibiteurs des cholinestérases) à une concentration de 1091 µg/g. Dans les pois roses du deuxième appât, de la chlorophacinone était présente à la concentration de 36 µg/g.

Source : Jean-Philippe PATILLAULT, I.T.D. SAGIR 89.

et dans l'Aube (10)

Le laboratoire de toxicologie a confirmé la présence de Carbofuran dans les appâts transmis pour analyses.

Source : Philippe LÉCLERC, I.T.D. SAGIR 10.

Et pour conclure : un poison naturel

Dans les Hautes-Alpes, un chamois est mort par intoxication suite à une ingestion d'if (*Taxus bacata*). On rappelle la rareté de ce type d'intoxication par les plantes dans la faune sauvage, alors qu'elle est fréquente en médecine vétérinaire des animaux de production.

Source : Pierre-Frédéric GALVIN, I.T.D. SAGIR 05.

***Dans les Alpes-de-Haute-Provence (04)
petite douve chez un mouflon***

L'examen parasitologique réalisé sur un mouflon a révélé une infestation massive par la petite douve. Le foie conservait un bon état mais présentait un début de cholangite, lésion due à une infestation parasitaire à *Dicrocoelium lanceolatum* (petite douve).

Cette infestation parasitaire ne présente aucun danger pour la consommation humaine. Toutefois, le foie est déprécié et est à retirer.

Le mouflon est très souvent affecté par ce parasitisme qui provoque à terme une cirrhose du foie (50% des adultes autopsiés au laboratoire). Il ne s'agit donc pas d'une maladie rare. Bien qu'elle puisse avoir un impact sur les animaux adultes, tout essai d'intervention médicale est illusoire (l'ACCA d'Aigueblanche en Savoie avait fait des essais infructueux il y a quelques années).

et une intoxication

Le Carbofuran (inhibiteur des cholinestérases) est responsable de la mort d'un blaireau.

Source : Julien RICHELME, I.T.D. SAGIR 04.

***Echouage d'un phoque veau-marin
dan la Somme (80)***

Cet animal portait une bague « INFORM LONDON ZOO » n° 49795. Son état de putréfaction avancée n'a permis aucune recherche biologique. Présence de P.C.B. à une valeur élevée mais classique dans la graisse. La teneur en organochlorés est faible.

et aussi une intoxication

L'analyse du contenu du jabot d'un canard colvert a confirmé l'intoxication par chloralose (3,4 µg/g).

Source : François CREPIN, I.T.D. SAGIR 80.

On reparle de la MAC
(Mortalité anormale du chevreuil)

Dans la Haute-Saône, analyse de deux chevreuils sur janvier/février

1^{er} chevreuil → Présence de strongles en quantité importante dans les intestins, les cæcums et les poumons. Présence de nématodirus en quantité légère dans les intestins et les cæcums.

2^{ème} chevreuil → Présence de strongles en quantité moyenne dans les intestins et les cæcums, en faible quantité dans les poumons. Présence d'E. coli sur les poumons.

Source : Randall MEYER, I.T.D. SAGIR 70.

Dans la Marne, une mortalité importante de chevreuils (par rapport à la saison précédente) a été signalée dans plusieurs communes, notamment en plaine.

Source : Freddy TALARICO, I.T.D. SAGIR 51.

Et en Savoie, deux chevreuils analysés, sur une quinzaine de mortalité, présentaient une haemonchose sévère et un fort parasitisme.

Source : Philippe AULIAC, I.T.D. SAGIR 73.

Le parasitisme important relevé sur ces chevreuils fait penser à la MAC mais on n'a toujours pas prouvé l'aspect « anormal » des mortalités par comparaison des départements ayant déclaré la MAC à ceux n'en ayant pas déclaré. On n'a toujours pas non plus identifié d'agent causal. Il faut encore chercher, l'ONCFS est prêt à mobiliser des financements sur ce sujet, mais il faut savoir dans quelle direction chercher :

- Approche vétérinaire classique : recherche de l'agent sur des animaux présumés malades ;
- Approche population : pour le moment négative à l'échelle du département, mais non encore réalisée à l'échelle de territoires.

EBHS et VHD en Vendée (85)

Le relevé bimestriel de janvier et février 2003 indique cinq lièvres positifs à la recherche de l'EBHS et un lapin positif à la recherche de la VHD.

Source : Cyril MERLET, I.T.D. SAGIR 85.

Gale

Sept cas de gale sur renard dans le département de la Nièvre dont cinq piégés sur la commune de Saint-Saulge.

Source : Michel BOURAND, I.T.D. SAGIR 58.

Jean-Roch GAILLET – Unité Sanitaire de la Faune
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage